



Rdps

**FIER-E-S**  
D'ÊTRE  
**FONCTIONNAIRES**  
ET **AGENTS PUBLICS !**

**SYNDICATS CGT DU SEVADEC**

Calais, le 20 février 2025

A Monsieur le Président du SEVADEC  
Centre Administratif  
523 Jacques Monod  
62100 Calais.

**Objet : Préavis de grève pour les journées du 28 février 2025 au 31 mars 2025 inclus, couvrant l'ensemble des salarié-es et agent-es des villes, départements, régions, établissements publics, métropoles, offices de l'habitat, services et entreprises de l'eau et de la thanatologie.**

**Monsieur le Président du SEVADEC**

**Le syndicat CGT du SEVADEC relayant l'appel de la Fédération CGT des services publics et de la Coordination Syndicale Départementale des syndicats CGT des Services Publics du Pas de Calais** dépose par la présente un préavis de grève reconductible de 0 h à 24 h pour les journées Du 28 février 2025 au 31 mars 2025 inclus, pour l'ensemble des agents des collectivités et établissements publics territoriaux.

Par leurs mobilisations, sous la forme de processus de grèves et de manifestations, et plus particulièrement le 5 décembre 2024, les agent.es publics vous ont signifié une feuille de route claire : sortir de l'austérité budgétaire, financer les services publics, renoncer aux 3 jours de carence et au passage de 100 à 90 % de la prise en charge des rémunérations au titre des arrêts maladie ordinaire, abroger la loi portant contre-réforme des régimes de retraite, rétablir le versement de la Garantie Individuelle de Perte de Pouvoir d'Achat. Ils et elles se sont positionné-es, par leurs actions, pour le maintien et l'amélioration des dispositions du statut général des fonctionnaires et pour l'abandon définitif des dispositions induites dans le projet de loi dit « pour l'efficacité de la Fonction publique ».

Bien entendu, ils et elles réaffirment la nécessité urgente de l'augmentation immédiate et, a minima de 10 % de la valeur du point, son indexation sur l'inflation, la préservation et la refonte des grilles indiciaires, l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes, l'arrêt des suppressions d'emplois, un plan pluriannuel de recrutement et de titularisation des agent.es non titulaires dont le nombre ne cesse d'augmenter. C'est pour répondre à ces revendications que la fédération CGT des Services publics exige que des réponses soient apportées rapidement induisant la construction de projets de lois de finances et de financement de la sécurité sociale sur d'autres bases.

Bien que le projet de porter le nombre de jours de carence en cas d'arrêt maladie de 1 à 3 n'ait pas été poursuivi, les dispositions du PLF et PLFSS ainsi que les annonces contenues dans le discours de politique générale du Premier Ministre ne vont pas régler les problèmes d'attractivité et d'inégalités de traitement sur le territoire. Les usagers du service public ont besoin d'un tout autre projet de loi de finances qui puisse améliorer le quotidien de toutes et tous et d'une réelle politique en faveur de l'intérêt général.

Les 150 milliards de bénéfices dégagés par le CAC 40 et les 223 milliards de cadeaux offerts aux entreprises rappellent que nos revendications sont bel et bien finançables. Le temps de la prétendue

considération et des séances d'applaudissements pendant la crise sanitaire est loin. Là où nous étions, fonctionnaires territoriaux et agent·es public·ques, considéré·es comme indispensables pour le pays il y a quelque temps, sommes maintenant montré·es du doigt et accusé·es d'être celles et ceux qui creusent les déficits.

Les agent·es des collectivités territoriales et des établissements publics n'ont pas à endosser les responsabilités des politiques budgétaires déviantes et coupables des précédents gouvernements. Le « fonctionnaire bashing », ça suffit ! La cure d'austérité sur le dos de celles et ceux qui travaillent chaque jour pour l'intérêt général doit cesser.

C'est pour toutes ces raisons que la fédération CGT des Services publics prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève pour l'ensemble des agent·es de la Fonction publique territoriale et les salarié·es relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social) pour le 28 février, 1 mars, 2 mars, 3 mars, 4 mars, 5 mars, 6 mars, 7 mars, 8 mars, 9 mars, 10 mars, 11 mars, 12 mars, 13 mars, 14 mars, 15 mars, 16 mars, 17 mars, 18 mars, 19 mars, 20 mars, 21 mars, 22 mars, 23 mars, 24 mars, 25 mars, 26 mars, 27 mars, 28 mars, 29 mars, 30 mars 31 mars 2025.

**Un temps fort auras lieu le 28 février 2025 au centre Administratif du SEVADEC** suites aux diverses revendications que nous vous avons formulés sans aucune réponse de votre part ci-joint nos revendications locales :

- ° Manque de personnel et de rotations des contrats (problèmes de former le personnel et temps d'adaptation alors que le personnel est déjà installé) phénomène qui tendra à s'amplifier si application du projet de réorganisation des services.
- ° Respect du protocole syndical (fournir documents), mise à jour des documents RSU, bilans etc.
- ° Carrières non évolutives.
- ° Peu ou très peu de communication avec les agents (horaires, réunion de service, etc.)

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.  
Recevez, **Monsieur le Président**, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le syndicat CGT,

